



## JUST MINING

# CONDITIONS GENERALES & CONDITIONS SPECIALES DE VENTE

VERSION : 13 DECEMBRE 2021

<b>I. Préambule.....</b>	<b>4</b>
<b>II. Avertissements.....</b>	<b>5</b>
<b>III. Conditions générales de vente en ligne et licence d'utilisation logiciel de Just Mining .....</b>	<b>6</b>
<b>1. Définitions.....</b>	<b>6</b>
« Activités de sécurisation de Blockchains » .....	6
« Activités DeFi et CeFi » .....	6
« Airdrop » .....	6
« APR » .....	6
« Blockchain » .....	6
« Caution » .....	6
« Cex » .....	6
« Client » .....	6
« Crowdfund » .....	7
« Cryptoactifs » .....	7
« DeFi » .....	7
« Dex » .....	7
« Identifiants » .....	7
« KYC » .....	7
« Lending » .....	7
« Logiciel » .....	7
« Minage » .....	8
« Node » ou « Masternode ».....	8
« Parachain(s) » .....	8
« Parties » .....	8
« Produit(s) » .....	8
« Rachat » .....	8
« Règlementation Applicable » .....	8
« Service(s) » .....	8
« Site ».....	8
« Smart Contract » .....	9
« Stablecoin » .....	9
« Staking ».....	9
« VPS » .....	9
« Wallet » .....	9
« White Paper » .....	9
<b>2. Objet.....</b>	<b>9</b>
<b>3. Exploitant du Site .....</b>	<b>10</b>
<b>4. Interprétation.....</b>	<b>10</b>
<b>5. Accès au Site, aux Produits et aux Services .....</b>	<b>10</b>
5.1. Accessibilité.....	10

5.2.	Inscription .....	11
5.3.	Renonciation au droit de rétractation sur les Services et les Produits.....	12
<b>6.</b>	<b>Identification .....</b>	<b>13</b>
<b>7.</b>	<b>Responsabilités et données personnelles .....</b>	<b>13</b>
<b>8.</b>	<b>Acceptation des risques .....</b>	<b>13</b>
(e)	Les Blockchains sont des réseaux de pair-à-pair publics indépendants et pas soumis au contrôle de Just Mining. Le Client comprend que des erreurs, fautes et/ou violation peuvent se produire dans la Blockchain et/ou sur le Smart Contract et risquerait d’entraîner la diminution ou la perte de valeur. ....	14
<b>9.</b>	<b>Produits et services.....</b>	<b>14</b>
9.1.	Services sur Actifs Numériques.....	15
9.2.	Matériels .....	16
<b>10.</b>	<b>Prix.....</b>	<b>18</b>
10.1.	Prix des Produits .....	18
10.2.	Frais de conversion .....	19
10.3.	Frais de retrait de Cryptoactifs .....	19
<b>11.</b>	<b>Paiement.....</b>	<b>19</b>
<b>12.</b>	<b>Contestations et réclamations.....</b>	<b>20</b>
<b>13.</b>	<b>Remboursements .....</b>	<b>20</b>
<b>14.</b>	<b>Obligations de Just Mining sur les Produits.....</b>	<b>20</b>
<b>15.</b>	<b>Obligations de vigilance .....</b>	<b>21</b>
<b>16.</b>	<b>Responsabilité – force majeure .....</b>	<b>21</b>
16.1.	Generalités .....	21
16.2.	Responsabilité sur les Produits en lien avec le Minage et l’Activité de Staking et de Masternodes, et Logiciels .....	22
16.3.	Responsabilité en cas de perte d’un Crypto-actif et force majeure.....	23
16.4.	Force majeure .....	23
<b>17.</b>	<b>Garanties légales dues au Client consommateur.....</b>	<b>24</b>
<b>18.</b>	<b>Garantie et maintenance du Logiciel .....</b>	<b>24</b>
<b>19.</b>	<b>Renonciation .....</b>	<b>25</b>
<b>20.</b>	<b>Obligations du Client.....</b>	<b>25</b>
<b>21.</b>	<b>Clôture de compte et autres demandes des Clients .....</b>	<b>25</b>
<b>22.</b>	<b>Garantie du Client Non-Consommateur.....</b>	<b>26</b>
<b>23.</b>	<b>Comportements prohibés .....</b>	<b>26</b>
<b>24.</b>	<b>Sanctions des manquements.....</b>	<b>27</b>
<b>25.</b>	<b>Procédure d’alerte et signalisation d’un abus .....</b>	<b>27</b>
<b>26.</b>	<b>Publicité .....</b>	<b>28</b>
<b>27.</b>	<b>Propriété intellectuelle .....</b>	<b>28</b>
<b>28.</b>	<b>Liens et sites tiers .....</b>	<b>28</b>
<b>29.</b>	<b>Langue.....</b>	<b>29</b>
<b>30.</b>	<b>Autonomie .....</b>	<b>29</b>

<b>31.</b>	<b>Loi applicable et juridiction .....</b>	<b>29</b>
31.1.	Pour les Clients non-consommateurs .....	29
31.2.	Pour les Clients consommateurs .....	29
<b>IV.</b>	<b><i>Conditions spéciales de vente sur les Services – activités de Staking et de Masternodes et activités DeFi et Crowdloan de Parachains .....</i></b>	<b>31</b>
<b>1.</b>	<b>Champ d’application et interprétation .....</b>	<b>31</b>
<b>2.</b>	<b>Services .....</b>	<b>31</b>
2.1.	Activités de sécurisation de blockchains .....	31
2.2.	Crowdloan de Parachains .....	32
2.3.	Activités DeFi.....	34
<b>3.</b>	<b>Commande et prix .....</b>	<b>35</b>
3.1.	Commande .....	35
3.2.	Frais de conversion et d’installation .....	35
3.3.	Commission de prestation de services .....	35
<b>4.</b>	<b>Rachat .....</b>	<b>36</b>
4.1.	Masternodes .....	36
4.2.	Staking et Lending.....	36

## I. PREAMBULE

Le Site, les Produits et les Services proposés par Just Mining S.A.S. (« Just Mining ») relèvent du secteur des Cryptoactifs. Dans ce cadre, Just Mining intervient au nom et pour le compte de personnes morales et physiques souhaitant investir sur des opérations possibles dans un ou plusieurs protocoles de consensus de transactions sur Blockchain (le(s) « Client(s) »).

En particulier, Just Mining a développé une plateforme comprenant des APIs ainsi que des interfaces utilisateurs accessibles par Internet faisant l'objet des présentes Conditions Générales (les « **CG** ») pour la prestation de Services en ligne.

À cet égard, le Client est informé et reconnaît que Just Mining est un prestataire de services sur actifs numériques (PSAN) enregistré (n° E2021-16) auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) pour la fourniture des Services sur Actifs Numériques.

Ceci étant dit, certains des Services et des Produits proposés par Just Mining ne sont pas soumis à l'obtention d'un enregistrement ou d'un agrément obligatoire. Il s'agit de la mise à disposition d'espaces d'hébergement et de Masternodes pour les besoins de l'activité de Minage, et Produits liés au protocole DeFi, Staking et Lending.

Just Mining fournit les Services et Produits décrits dans les présentes CG, notamment sur la base d'un mandat reçu des Clients, et opère ainsi le Site en conformité avec la Règlementation Applicable.

Les Produits font l'objet de conditions spéciales de vente (« **CSV** ») incluses dans les présentes CG.

## II. AVERTISSEMENTS

Les marchés de Cryptoactifs sont décentralisés et partiellement ou peu règlementés.

À date, les Services délivrés par Just Mining portent donc sur des marchés qui ne sont pas régis par un cadre réglementaire européen harmonisé, chaque droit national prévoyant ou non des règles spécifiques aux marchés des Cryptoactifs. En conséquence de quoi, le Client a conscience que, lorsqu'il opère sur de tels marchés soumis à fluctuations, il ne bénéficie pas des protections similaires offertes aux personnes investissant dans des instruments financiers et faisant appel des prestataires bancaires et financiers règlementés par le droit européen.

En l'état de la réglementation actuelle française, Just Mining attire l'attention des Clients sur les risques suivants relatifs à l'acquisition et la vente de Cryptoactifs :

- (a) Un Cryptoactif n'est pas une « monnaie » au sens de l'article L. 111-1 du Code monétaire et financier, seul l'euro (€) étant la monnaie légale en France ;
- (b) Les Cryptoactifs ne peuvent être qualifiés de « monnaie électronique » au sens de l'article L. 315-1 du Code monétaire et financier ;
- (c) Just Mining ne pourrait garantir la qualification juridique ni le cours des Cryptoactifs ;
- (d) Plus généralement, un Cryptoactif ne peut être considéré comme un instrument financier au sens de la législation européenne ou française. À ce titre, les Clients ne bénéficient pas de la protection offerte par les dispositions de la directive MIF 2 telle que transposée en droit français.

**Le Client comprend et accepte que les Services portent sur des actifs accompagnés d'un niveau élevé de risques ne convenant pas à de nombreux Clients non avertis.** Just Mining ne peut expliquer tous les risques ni comment ces risques s'appliquent à vos circonstances particulières. Il est important de comprendre intégralement les risques liés aux Cryptoactifs et à la Blockchain avant de décider d'acquérir des Cryptoactifs. Le Client reconnaît comprendre intégralement les risques avant de décider d'acquérir du matériel de Minage, ou de souscrire aux Produits proposés par Just Mining. À cet égard, le Client doit disposer des ressources financières pour supporter ces risques tout comme surveiller attentivement ses détentions en Cryptoactifs. En particulier, le Client est informé et reconnaît que l'acquisition de Cryptoactifs, de quelque nature que ce soit, présente un risque de perte en capital.

**L'acquisition sur le marché des Cryptoactifs, de quelque nature qu'il soit, présente un risque pour votre capital. Vous ne devez pas acheter de Cryptoactifs avec de l'argent que vous ne pouvez pas vous permettre de perdre.**

### III. CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN LIGNE ET LICENCE D'UTILISATION LOGICIEL DE JUST MINING

#### 1. DEFINITIONS

##### « Activités de sécurisation de Blockchains »

Les activités de Staking et de Masternodes.

##### « Activités DeFi et CeFi »

Les activités DeFi (sur des échanges décentralisés : Dex) ou CeFi (sur les échanges centralisés : Cex) incluant notamment mais non exclusivement l'exécution d'un ordre de transfert des Cryptoactifs, sur instruction des Clients, pour leur mise à disposition auprès des différents protocoles (e.g., Lending).

##### « Airdrop »

La distribution gratuite de Cryptoactifs à des fins de communication sur le service ou de liquidité par un protocole Blockchain. Bien souvent, une certaine action préalable est nécessaire – définie de manière discrétionnaire par les protocoles distributeurs – pour pouvoir bénéficier de cette opération (montant de trading, dépôt minimum, utilisation d'un service en particulier sur la plateforme, abonnement au compte de réseaux sociaux, newsletter...).

##### « APR »

Le taux de pourcentage annuel (« *annual percentage rate* »).

##### « Blockchain »

Comparable à un grand livre comptable public, anonyme et infalsifiable, est la technologie de stockage et de transmission d'informations à cout minime, sécurisées, transparente et fonctionnant sans organe central de contrôle, conçue de sorte que chaque bloc de transactions contienne le Hash produit à partir du bloc précédent, et utilisée par les Cryptoactifs. Par extension, une Blockchain désigne une base de données sécurisée et dite distribuée, car partagée par ses différents utilisateurs, contenant un ensemble de transactions dont chacun peut vérifier la validité.

##### « Caution »

Le montant minimum de Cryptoactifs à détenir afin de pouvoir participer au Node.

##### « Cex »

Un échange centralisé (*centralized exchange*), géré notamment par une personne morale, qui met en place un protocole de blockchain permettant notamment, mais non exclusivement l'exécution d'un ordre de transfert de Cryptoactifs, sur instruction des Clients, pour leur mise à disposition auprès des différents protocoles (e.g., Lending).

##### « Client »

Toute personne physique ou morale, consommatrice ou professionnelle, agissant pour son compte, effectuant un achat de Produit et/ou Logiciel par le biais du Site et liée par le présent contrat.

### « **Crowdloan** »

Une opération de vote participatif (ou enchère) ouvert aux détenteurs de Cryptoactifs permettant à une Parachain donnée de remporter un emplacement donnant accès à la Blockchain d'infrastructure (Blockchain principale) pendant une période donnée. Dans ce cadre les Cryptoactifs déposés par les clients sont déposés sur un Smart Contract dédié qui restituent les Cryptoactifs à leurs propriétaires (i) au terme de la Crowdloan si celle-ci ne remporte pas l'emplacement ou (ii) au terme de la période d'utilisation du slot par la Parachain. Dans l'hypothèse où la Parachain ne remporte pas l'emplacement, l'opération de Crowdloan se termine au terme de la dernière votation sur laquelle la Parachain a décidé de contribuer. Une Parachain peut décider de se positionner sur plusieurs opérations de vote pour multiplier ses chances de remporter un emplacement.

### « **Cryptoactifs** »

L'ensemble des actifs numériques tel que définis par le Code monétaire et financier et liés à des Blockchains. Plusieurs « Cryptoactif » peuvent être associés à une seule blockchain.

### « **DeFi** »

La finance décentralisée, qui est l'ensemble de protocoles permettant d'effectuer des opérations d'investissement financiers sans tiers de confiance et donc de pair-à-pair grâce notamment aux technologies de la Blockchain et du Smart Contract comme de prêt-emprunt (« Lending ») et de mise en pension de Cryptoactifs (donnant lieu à une collatéralisation ou non) et dont les contreparties sont notamment mais non exclusivement des protocoles décentralisés.

### « **Dex** »

Un échange entièrement décentralisé, qui est entièrement autonome et fonctionne de manière préalablement programmée selon notamment un protocole de Smart Contract.

### « **Identifiants** »

L'identifiant unique et le mot de passe choisis ou attribués au Client lui permettant d'accéder à son espace personnel sur le Site, aussi bien que l'authentification à double facteur à utiliser à minima pour la protection de son compte.

### « **KYC** »

Le processus permettant de vérifier l'identité des utilisateurs d'une entreprise – « *know your customer* » – afin d'assurer la conformité des Clients aux législations liées à la prévention de la corruption, du blanchiment d'argent, de la fraude financière, du financement du terrorisme, et à d'autres obligations réglementaires auxquelles Just Mining est assujettie.

### « **Lending** »

Une transaction de prêt-emprunt de Cryptoactifs sur des protocoles DeFi et CeFi.

### « **Logiciel** »

L'ensemble logiciel développé par Just Mining contenu dans certains Produits, en

particulier le hardware « BOB » et ses différentes déclinaisons : « double BOB », « super BOB », « mega BOB », et dont les conditions d'utilisations sont stipulées dans les présentes CG.

« **Minage** »

Un processus permettant au Client d'utiliser la puissance de calcul informatique afin de traiter des transactions sur une Blockchain, de sécuriser le réseau et de permettre à tous les utilisateurs du système de rester synchronisés, étant alors rémunéré par la distribution de nouveaux Cryptoactifs générés sur cette Blockchain et par des frais payés lors de la validation des transactions.

« **Node** » ou « **Masternode** »

Un nœud relié à une Blockchain permettant de réaliser et valider des transactions, sécuriser le réseau et de transmettre des informations, étant alors rémunéré par la distribution de nouveaux Cryptoactifs générés sur cette Blockchain et par des frais payés lors de la validation d'une transaction.

« **Parachain(s)** »

Des chaînes secondaires qui peuvent se connecter à des emplacements dédiés (slots) d'une Blockchain d'infrastructure.

« **Parties** »

Le Client et Just Mining.

« **Produit(s)** »

À la fois l'ensemble des matériels sur support physique intégrant les accessoires de Minage, les machines de la gamme BOB et l'ensemble des hardwares développés et/ou fabriqués par Just Mining et commercialisés sous cette marque sur le Site, comme les cold wallets, ainsi que les Produits associés.

« **Rachat** »

L'opération par laquelle le Client sort d'une position en Masternode, en Staking ou en Lending.

« **Règlementation Applicable** »

Les dispositions légales, réglementaires et administratives, ce compris les normes professionnelles en vigueur sur les prestataires de services sur actifs numériques (PSAN) applicables à Just Mining en lien aux présentes CG.

« **Service(s)** »

Le service de conservation des Cryptoactifs pour compte de tiers, les services d'échange de Cryptoactifs en monnaie légale ou en Cryptoactifs, et d'autres services sur actifs numériques.

« **Site** »

Le site Internet <<https://www.just-mining.com/>> exploité par Just Mining.



### « **Smart Contract** »

Le programme informatique automatisé de nature algorithmique capable d'effectuer des opérations ou produire des scénarios sur une Blockchain en fonction des conditions qui ont été imposées lors de sa création, ce qui permet notamment des opérations de prêt-emprunt (Lending).

### « **Stablecoin** »

Un Cryptoactif indexé sur un sous-jacent dit "stable", comme le dollar (e.g., USDT, USDC, DAI) ou l'or. On dit qu'il est stable parce que sa volatilité ne dépend pas de celle du marché des Cryptoactifs, mais de celle de son sous-jacent.

### « **Staking** »

Un mécanisme de validation qui consiste à immobiliser une quantité de Cryptoactif dans le but d'obtenir des intérêts.

### « **VPS** »

Une méthode de partitionnement d'un serveur en plusieurs serveurs virtuels indépendants qui ont chacun les caractéristiques d'un serveur dédié.

### « **Wallet** »

Un portefeuille électronique permettant de stocker des Cryptoactifs.

### « **White Paper** »

Le guide pratique de quelques pages consacré à la présentation d'un projet ou d'un Cryptoactif, y figurant ses caractéristiques-clé, sa logique de structuration et les éléments et technologies utilisées qui permettent aux investisseurs de mesurer la valeur, les avantages et les risques.

## **2. OBJET**

Les présentes CG s'appliquent aux relations contractuelles entre la société Just Mining S.A.S., immatriculée au RCS de Metz B sous le numéro 829840735, n° TVA intracommunautaire FR 48 829840735, dont le siège social est situé au 5 Rue du Pré Chaudron, 57070, Metz, France, ci-après dénommée « Just Mining », et le Client.

Les CG sont notamment accessibles et imprimables à tout moment par un lien direct en bas de la page d'accueil du Site.

L'acceptation des CG par le Client est conservée et archivée dans les systèmes informatiques de façon inaltérable, sûre et fiable.

Just Mining se réserve le droit, à tout moment, de modifier les CG. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de commande par le Client sauf accord expresse et écrit signé par les deux Parties. En tout état de cause, les nouvelles CG seront portées à la connaissance du Client par le biais d'un email pour les contrats en cours ou par acceptation explicite lors de nouvelles commandes.

Les CG peuvent être complétées, le cas échéant, par des notices d'utilisation technique des Produits vendus sur le Site. En cas de contradiction, ces CG prévalent sur les notices

d'utilisation.

Aucune condition particulière non expressément agréée par Just Mining ne peut prévaloir sur les présentes CG.

### **3. EXPLOITANT DU SITE**

Le Site, les Produits et les Services sont exploités par Just Mining, société ci-dessus qualifiée, qui peut être contactée aux coordonnées suivantes :

Adresse postale : 5 Rue du Pré Chaudron, 57070, Metz, France.

Adresse électronique : <[contact@just-mining.com](mailto:contact@just-mining.com)>.

### **4. INTERPRETATION**

Les titres des articles et paragraphes des présentes CG figurent dans le seul but de faciliter la lecture et n'en affectent pas l'interprétation.

Sauf stipulation particulière contraire des présentes CG, la forme plurielle d'un terme ou d'une expression définie au singulier (et vice versa) aura la même signification que celle donnée dans la définition concernée.

La computation des délais sera effectuée dans les conditions prévues aux articles 640 et suivants du Code de procédure civile.

### **5. ACCES AU SITE, AUX PRODUITS ET AUX SERVICES**

#### **5.1. ACCESSIBILITE**

Les Clients font leur affaire personnelle de la mise en place des moyens informatiques et de télécommunications permettant l'accès au Site. Ils conservent à leur charge les frais de télécommunications lors de l'accès à Internet et de l'utilisation du Site.

Les Clients sont entièrement responsables du fonctionnement correct de leur équipement informatique, de leur modem et de leur ligne téléphonique, ainsi que de leur liaison à Internet. Les Clients auront pris soin de veiller à ce que cet équipement ne présente pas de problème ou de virus et présente une sécurité suffisante pour prévenir le risque qu'un tiers obtienne l'accès à des données relatives aux Produits et aux Services fournis aux Clients.

Les Clients mettront tout en œuvre pour préserver cette sécurité. Les Clients s'assureront qu'il n'existe pas de risque que des programmes ou virus hostiles accèdent et perturbent les systèmes informatiques du Site. En particulier, les Clients s'assureront de la sécurité de leur ordinateur en utilisant et en mettant régulièrement à jour des logiciels antivirus et anti-espions ainsi qu'un pare-feu personnel. De plus, les Clients s'assureront d'utiliser l'authentification à double facteurs sur le compte courriel utilisé pour communiquer avec Just Mining.

Les Clients assument les risques techniques notamment liés à une coupure de courant, à une interruption des connexions, à un dysfonctionnement ou encore à la surcharge des réseaux ou des systèmes.

Par ailleurs, les Clients sont conscients qu'ils doivent s'adresser au fournisseur d'accès à Internet de choix pour accéder à Internet et au Site. Dans ce contexte, les

Clients sont conscients qu'il leur appartient de sélectionner leur fournisseur d'accès à Internet et de fixer les modalités de ses relations avec ce dernier. Just Mining ne saurait être responsable des risques relatifs à l'accès à Internet et des risques relatifs à la transmission de données à distance par les Clients ou vers ces derniers, notamment en cas de conflit opposant les Clients à ce fournisseur d'accès à Internet, en relation avec le caractère confidentiel/personnel des données transmises, le coût de transmission, la maintenance des lignes téléphoniques et du réseau Internet ou encore les interruptions de service.

Les Produits et Services sont accessibles, sous réserve des restrictions prévues sur le Site :

- À toute personne physique disposant de la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des présentes CG. La personne physique qui ne dispose pas de la pleine capacité juridique ne peut accéder au Site, aux Produits et aux Services qu'avec l'accord de son représentant légal ;
- À toute personne morale agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant de la capacité juridique pour contracter au nom et pour le compte de la personne morale.

## **5.2. INSCRIPTION**

L'inscription se fait en complétant un formulaire en ligne. Une fois le formulaire rempli et validé, le Site adresse un courriel permettant de confirmer la demande du Client. Lors de l'inscription, le Client s'engage à fournir des données exactes et complètes, et est tenu de remplir l'ensemble des champs obligatoires figurant dans le formulaire d'inscription.

Le Client validera ensuite son inscription en cliquant sur le bouton prévu à cet effet.

Just Mining devra accepter l'inscription du Client. À cet égard, Just Mining se réserve le droit de refuser l'inscription à tout Client qui ne remplirait pas les conditions de bonne moralité et/ou règlementaires, ou qui contreviendrait à la Règlementation Applicable à laquelle Just Mining est soumise.

Le Client garantit que les informations – par lui communiquées sur le Site – sont exactes, complètes, sincères, licites et conformes à la réalité, en ce y compris les informations figurant sur son relevé d'identité bancaire (RIB) destiné à effectuer les virements en sa faveur. Il s'engage à informer Just Mining sans délai en cas de modification des informations communiquées au moment de l'inscription et, le cas échéant, à procéder lui-même à ces modifications au sein de son espace personnel.

Chaque Client a, de manière générale, pour obligations de :

- (i) Respecter les lois et règlements en vigueur ;
- (ii) Se comporter de façon loyale à l'égard de Just Mining et des autres Clients ;
- (iii) Respecter les droits de propriété intellectuelle détenus par Just Mining ;
- (iv) Ne communiquer que des données exactes, complètes et fidèles ;
- (v) Ne prendre aucun engagement pour un tiers ; et

(vi) Respecter et appliquer la fiscalité de son pays.

En cas de violation des conditions d'accès au Site et d'utilisation des Produits proposés sur le Site, Just Mining se réserve le droit de suspendre l'accès au Site aux Clients concernés. Les violations continues et répétées donnent droit à Just Mining de mettre un terme à la licence d'utilisation avec effet immédiat.

### **5.3. RENONCIATION AU DROIT DE RETRACTATION SUR LES SERVICES ET LES PRODUITS**

Un « Consommateur » désigne un consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation, c'est-à-dire toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole.

Le Client personne morale agit en tant que non-Consommateur dans le contexte des présentes CG. Dans ce cas, la disposition de l'article 5.3 (i) ci-dessous s'appliquera tandis que la disposition de l'article 5.3 (ii) ci-dessous ne s'appliquera pas. S'il agit en tant que Consommateur dans le contexte des présentes CG, dans ce cas la disposition de l'article 5.3 (i) ne s'appliquera pas tandis que la disposition de l'article 5.3 (ii) s'appliquera.

(i) Pour un non-Consommateur :

Le Client ne bénéficie pas du Droit de Rétractation du Consommateur.

(ii) Pour un Consommateur :

Conformément à l'article L. 221-18 du Code de la consommation, le Consommateur dispose de quatorze (14) jours pour se rétracter d'un contrat à compter de la date de livraison du Produit objet du contrat ou de conclusion du contrat de prestation de Services (le « **Droit de Rétractation** ») par une déclaration sans équivoque (par exemple, une lettre envoyée par courrier postal ou un courriel) au fournisseur/vendeur dudit bien.

Toutefois, et conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le Droit de Rétractation ne peut être exercé notamment dans les cas :

(1) De fourniture de Produits ou de Services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier échappant au contrôle du professionnel et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation ;

(2) De fourniture de Produits selon les spécifications du Consommateur ou nettement personnalisés ; ou

(3) De fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du Consommateur et renoncement exprès à son Droit de Rétractation.

En dehors des Produits et Services relevant des cas 1, 2 et 3 ci-dessus, le client consommateur de Just Mining bénéficie d'un droit de rétractation de quatorze (14) jours – à compter de la date de livraison du Produit objet du contrat – sauf pour le hardware wallet pour lequel Just Mining ne propose le

Produit que si le Client a expressément (i) demandé à Just Mining à ce que la prestation de Services ou la vente du Produit intervienne dès que possible, et (ii) renoncé à son Droit de Rétraction.

## **6. IDENTIFICATION**

Les Identifiants sont personnels et confidentiels. Ils ne peuvent être changés que sur demande du Client. Pour des raisons de sécurité, Just Mining peut exiger du Client de changer son mot de passe.

Le Client est seul et entièrement responsable de l'utilisation des Identifiants le concernant et s'engage à mettre tout en œuvre pour les conserver secret et à ne pas les divulguer, à qui que ce soit, sous quelque forme que ce soit et pour quelque raison que ce soit.

Le Client sera responsable de l'utilisation de ses Identifiants par des tiers ou des actions ou déclarations faites par l'intermédiaire de son compte personnel, qu'elles soient frauduleuses ou non, et garantit Just Mining contre toute demande à ce titre.

Par ailleurs, Just Mining n'est pas responsable en cas d'usurpation de l'identité du Client. Si celui-ci a des raisons de penser qu'une personne utilise frauduleusement des éléments d'identification ou son compte, il devra en informer immédiatement Just Mining.

En cas de perte ou de vol d'un des Identifiants le concernant, le Client est responsable de toute conséquence dommageable de cette perte ou de ce vol, et doit utiliser, dans les plus brefs délais, la procédure lui permettant de les modifier.

Dans l'hypothèse où il aurait connaissance de l'accès d'une autre personne à son compte personnel, le Client en informera immédiatement Just Mining par courriel à l'adresse suivante : <[fraude@just-mining.com](mailto:fraude@just-mining.com)>.

Une utilisation du Site qui serait frauduleuse, ou qui contreviendrait aux présentes, justifiera que soit refusé au Client, à tout moment, l'accès à son compte personnel.

## **7. RESPONSABILITES ET DONNEES PERSONNELLES**

La politique de confidentialité présente sur le Site vous indique quelles sont les données à caractère personnel vous concernant que nous collectons, comment nous les utilisons et quelles sont les mesures que nous prenons pour assurer leur protection dans le cadre de votre utilisation du Site et/ou de votre relation commerciale avec Just Mining.

Just Mining est en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 dit « Règlement Général sur la Protection des Données » ou « RGPD », entré en vigueur le 25 Mai 2018, et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

En acceptant les CG, vous reconnaissez avoir pris connaissance des dispositions de la politique de confidentialité disponible sur le Site.

## **8. ACCEPTATION DES RISQUES**

- (a) Le Client s'engage et reconnaît comprendre le domaine des Cryptoactifs, des Produits fournis par Just Mining, ainsi que le mécanisme de la Blockchain (et, le cas échéant, plus spécifiquement les mécanismes de Minage, de l'Activité de Staking, de Masternodes, des Activités DeFi et CeFi et de Crowdloans de Parachains). Le Client comprend et accepte que Just Mining n'a aucunement pour

but de se substituer au Client dans ses connaissances.

- (b) Le Client reconnaît comprendre et avoir conscience que les marchés des Cryptoactifs sont des marchés décentralisés et partiellement ou peu réglementés. Les Services et les Produits proposés par Just Mining portent donc sur des marchés qui ne sont régis par aucun cadre européen spécifique et harmonisé.
- (c) Les prix des Cryptoactifs sont susceptibles de varier drastiquement sur un temps très court et de manière imprévisible. Il se peut que l'actif soit réduit à une valeur nulle.
- (d) Le Client comprend aussi qu'il ne doit pas souscrire aux Services à moins d'avoir les connaissances et l'expertise nécessaire, de comprendre les caractéristiques des Cryptoactifs achetés, du White Paper et son exposition aux risques.
- (e) Les Blockchains sont des réseaux de pair-à-pair publics indépendants et pas soumis au contrôle de Just Mining. Le Client comprend que des erreurs, fautes et/ou violation peuvent se produire dans la Blockchain et/ou sur le Smart Contract et risquerait d'entraîner la diminution ou la perte de valeur.
- (f) Le Client est informé et reconnaît que Just Mining n'est pas soumis à des exigences de fonds propres réglementaires et n'est pas adhérent d'un fonds de garantie des dépôts. Par conséquent, Just Mining ne dispose pas des ressources financières suffisantes pour satisfaire aux réclamations dans le cas où les actifs numériques seraient perdus, volés ou détruits. De même, le Client ne peut adresser sa demande d'indemnisation à un fonds de garantie des dépôts. En cas de perte notamment mais non exclusivement, la capacité de restitution et/ou de remboursement peut être limitée.

## 9. PRODUITS ET SERVICES

Lorsque le Client souhaite acheter un ou plusieurs Produits ou Services figurant sur le Site, il doit choisir la quantité désirée pour l'ajouter à son « Panier », qui est mis à jour automatiquement, et puis le valider et payer.

Si le Client paye de façon instantanée et simultanée à la validation de la commande sur le Site, Just Mining transmet à ce dernier, sur l'adresse électronique qu'il a précisée, la confirmation et le récapitulatif de la commande.

Le client peut également déposer une provision en Euro, par virement bancaire, en vue d'effectuer ses achats futurs. Le client peut effectuer une demande de virement s'il souhaite un remboursement de la provision. La provision nécessite l'enregistrement du RIB du client sur le site ou par e-mail au <[support@just-mining.com](mailto:support@just-mining.com)>.

Si le Client décide de payer de façon différée, il sera contacté par courriel avec les instructions à suivre pour le paiement. Une fois la commande validée et le paiement reçu, le Client recevra la confirmation et le récapitulatif de la commande et une copie des CG en vigueur au jour de la commande.

Dans tous les cas, la vente est réputée conclue à compter de la réception du paiement par Just Mining et ne peut être annulée par le Client.

Les factures des commandes effectuées sont disponibles au Client sur son interface

privée sur le Site.

Just Mining se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande d'un Client notamment en cas d'insolvabilité dudit Client ou dans l'hypothèse d'un défaut de paiement de la commande concernée ou d'une livraison antérieure ou d'un litige relatif au paiement d'une commande antérieure ou de non-conformité à nos obligations réglementaires.

Just Mining peut, à sa discrétion et sans préavis, placer des limites quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles aux Transactions, consultables sur l'interface privée du Client.

Les mentions indiquées par le Client, lors de la saisie des informations inhérentes à sa commande, engagent celui-ci.

Les récapitulatifs de commande et les factures sont archivés sur un support fiable et durable susceptible d'être considéré, notamment, comme un moyen de preuve.

## **9.1. SERVICES SUR ACTIFS NUMERIQUES**

### **(a) Achat/vente et conservation de Cryptoactifs**

Dans ce cadre, le Client est informé et reconnaît que par les présentes CG il donne mandat à Just Mining d'agir en son nom et pour son compte afin de :

- (i) Conserver ses détentions en Cryptoactifs ;
- (ii) Exécuter en son nom et pour son compte des ordres d'achat/vente de Cryptoactifs.

Pour les Cryptoactifs qu'elle a en conservation, Just Mining est tenu de respecter les règles de place relatives à la conservation des Cryptoactifs au sens de l'article L.54-10-1 du Code monétaire et financier définies principalement par le Code monétaire et financier et le Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers.

Le Client ne pourra pas contester l'application de ces règles dans le cadre de la conservation de ces Cryptoactifs par Just Mining.

La responsabilité de Just Mining ne pourra être recherchée pour avoir appliqué lesdites règles.

Cette conservation ne s'assimile pas à un compte de dépôt, ce qui signifie que le Client n'est pas protégé par le système d'indemnisation des services financiers.

Le Client comprend que le portefeuille créé sur le Site n'est pas un Wallet mais un portefeuille virtuel n'ayant pas de clé privée. Les fonds sont stockés sur les Wallets de Just Mining et le portefeuille auquel le Client a accès permet uniquement de consulter le solde détenu en temps réel.

Just Mining a l'obligation de restituer les Cryptoactifs conservés pour le compte du Client. Toutefois, Just Mining sera dans l'incapacité de restituer les valeurs inscrites dans ses Wallets si les Cryptoactifs sont frappées d'indisponibilité soit à titre conservatoire, soit en vertu d'un titre exécutoire, ou grevées d'une sûreté judiciaire ou conventionnelle au profit de Just Mining ou d'un autre créancier ou par des dispositifs

du gel des avoirs et des interdictions légales.

Just Mining peut s'opposer à la restitution des Cryptoactifs en dépôt dans l'hypothèse où des frais restent dus par le Client.

Sur demande du Client, la restitution des Cryptoactifs conservés par Just Mining s'effectue par transfert sur une autre adresse appartenant au Client ou tout autre entité ou intermédiaire que le Client aura désigné, selon les instructions données par le Client.

Dans l'état actuel de la technologie, Just Mining ne peut pas garantir l'identité de tout utilisateur, destinataire ou autre partie.

Le virement intervient dans un délai raisonnable sous réserve que le Client ait rempli ses propres obligations.

Les responsabilités de Just Mining en sa qualité de conservateur cessent, pour les Cryptoactifs dont la restitution a été demandée, dès cette restitution effectuée.

De la même manière, les responsabilités de Just Mining en sa qualité de conservateur cessent, pour les Cryptoactifs dont le transfert a été instruite, dès l'instruction de transfert du Client exécutée.

#### (b) Autres services sur Actifs Numériques

Ces services font l'objet des CSV (voir Titre 0, ci-dessous).

## 9.2. MATERIELS

En cas d'annulation par le Client d'une commande conclue avant livraison du Produit, 25% des sommes versées par le Client demeurent acquis à Just Mining.

En cas d'indisponibilité d'un Produit en lien avec le Minage et l'Activité de Staking et de Masternodes, Just Mining tiendra le Client informé par courriel dans les meilleurs délais afin d'annuler la commande de ce Produit et rembourser le prix afférent, frais de livraison compris. Si une partie des Produits en lien avec le Minage et l'Activité de Staking et de Masternodes, et commandés par le Client est indisponible, les autres Produits en lien avec le Minage et l'Activité de Staking et de Masternodes, lui seront livrés et le Client sera remboursé du montant du ou des produit(s) manquant(s).

Just Mining ne saurait être tenue responsable des erreurs commises par le Client dans le libellé des coordonnées du destinataire de la commande (adresse de livraison) et des retards de livraison ou de l'impossibilité de livrer les Produits commandés que ces erreurs pourraient engendrer.

#### (a) Licence d'utilisation Logiciel

Just Mining concède au Client faisant l'achat d'un Produit de la gamme BOB un droit personnel et non exclusif d'utilisation du Logiciel pour ses propres besoins, sans limitation géographique.

Pour l'exécution des présentes, Just Mining accorde au Client le droit d'utiliser le Logiciel et sa documentation de manière conforme à sa destination pour le nombre et le type de terminaux spécifiés dans la notice technique fournie avec le Produit et dans



les conditions stipulées dans cette notice technique.

Le Client s'interdit toute cession ou concession ou mise à disposition au profit d'un tiers du Logiciel à des tiers, quelle qu'en soit la raison, sans avoir obtenu l'accord écrit préalable de Just Mining, à titre gratuit ou onéreux, selon quelque modalité pratique ou juridique que ce soit.

Le Logiciel et sa documentation, ainsi que toute copie, demeurent la propriété pleine et exclusive de Just Mining, qui jouit de la qualité d'auteur et de producteur des bases de données conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

Le Client s'engage à ne pas développer ou commercialiser le Logiciel objet des présentes d'aucune manière que ce soit .

Dans le cadre de cette licence Just Mining assurera la maintenance corrective et évolutive et les mises à jour du Logiciel.

- (i) Le Client s'interdit, directement ou indirectement, et s'engage à interdire à toute personne amenée à utiliser le Logiciel ou toutes reproductions, compilations, traductions, versions modifiées ou extraits repris dans des logiciels, sauf accord exprès, préalable et écrit de Just Mining :De décompiler, désassembler le Logiciel, de pratiquer l'ingénierie inverse ou de tenter de découvrir ou reconstituer le code source, les algorithmes, les formats des fichiers ou les interfaces de programmation ou d'interopérabilité du Logiciel sauf dans la limite du droit accordé par l'article L. 122-6-1 du Code de la propriété intellectuelle, de quelque manière que ce soit ;
- (ii) De procéder seul, ou avec l'aide d'un tiers prestataire, à la correction des éventuelles erreurs du Logiciel, Just Mining se réservant seul l'exercice de ce droit ;
- (iii) De revendre, louer, vendre en crédit-bail, diffuser, commercialiser, mettre à la disposition de tiers de quelque manière que ce soit le Logiciel ;
- (iv) De supprimer ou modifier toute référence ou indication relative aux droits de propriété de Just Mining ;
- (v) De transférer, utiliser ou exporter le Logiciel en violation de la réglementation en vigueur ;
- (vi) D'intégrer ou d'associer le Logiciel avec d'autres logiciels ou documents ou de créer ;
- (vii) D'utiliser le Logiciel au-delà de la durée de la licence ;
- (viii) Et, plus généralement, d'effectuer tout acte d'utilisation ou d'exploitation du Logiciel non compris dans la licence.

Le Client bénéficie d'une licence de droit d'utilisation du Logiciel pendant toute la durée d'utilisation du Produit.

#### (b) Livraison

Les Produits en lien avec le Minage et l'Activité de Staking et de Masternodes

commandés ne sont plus de la responsabilité de Just Mining à partir de la remise au transporteur.

Tout risque de perte ou d'endommagement des Produits en lien avec le Minage et l'Activité de Staking et de Masternodes, est transféré au Client au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui, et autre que le transporteur proposé par le Site, prend physiquement possession de ces Produits.

Après confirmation de la commande et sous réserve du parfait paiement de leur prix, Just Mining s'engage à livrer au Client les matériels commandés à l'adresse de livraison dans un délai maximum de trente (30) jours, sauf cas particulier de précommande expressément et dûment convenue entre les Parties.

Le Client est tenu informé par courriel de l'envoi de sa commande et du numéro de suivi de celle-ci dès son expédition.

Si ces délais dépassent trente (30) jours à compter de la commande, pour des motifs imputables à Just Mining, le contrat de vente pourra être résilié et le Client remboursé.

La livraison des Produits sera effectuée suivant le mode de livraison sélectionné par le Client et à l'adresse indiquée par ce dernier, laquelle ne pouvant être que dans la zone géographique convenue.

En cas de dénonciation de la vente, Just Mining sera tenue de rembourser le Client de la totalité des sommes versées, au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date de la dénonciation.

Si le Client reçoit les Produits, commandés après la dénonciation de la commande, il sera tenu de les renvoyer à Just Mining. Celle-ci procédera alors au remboursement de la commande et des frais de retour, dès leur réception dans leur emballage d'origine.

Just Mining ne saurait être tenue responsable des retards de livraison dus à un cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence française constante en la matière, cas fortuit, faute du Client ou faute insurmontable et imprévisible de la part d'un tiers au contrat de vente.

Dans l'hypothèse où l'un ou plusieurs des Produits en lien avec le Minage et l'Activité de Staking et de Masternodes, commandés seraient manquants ou détériorés, le Client ou le destinataire doit faire d'éventuelles réserves motivées auprès du transporteur, dans les trois (3) jours – jours fériés non compris – suivant le moment de la livraison, par lettre recommandée avec accusé de réception.

## **10. PRIX**

Just Mining se réserve le droit de modifier le prix des Produits et des Services à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant dans la confirmation de commande sera le seul applicable au Client.

Le prix est exprimé en euros (€), toutes taxes comprises (TTC).

### **10.1. PRIX DES PRODUITS**

Le prix associé à chaque Produit présenté sur le Site ne comprend pas les frais

inhérents au transport ni les éventuels frais de douanes en cas de vente de matériels en dehors de l'Union Européenne.

Le prix indiqué dans la confirmation de commande est le prix définitif. Ce prix comprend le prix des Produits, la TVA, les frais de manutention, d'emballage et de conservation des Produits achetés et les frais de transport.

## **10.2. FRAIS DE CONVERSION**

Chaque achat ou vente de crypto-actifs est soumis à des frais. Les frais de conversion applicables sont affichés sur le Site avant chaque transaction et sont indiqués dans chaque facture. Ces frais de conversion sont ajustables à tout moment.

Le prix total doit comprendre également une marge de sécurité pour assurer la réalisation de la commande malgré les fluctuations de prix des Cryptoactifs sur le marché.

## **10.3. FRAIS DE RETRAIT DE CRYPTOACTIFS**

Chaque retrait de Cryptoactifs est soumis à des frais, chargés par la Blockchain ou la plateforme commerciale utilisée par l'opération. Ces frais sont variables et estimés de la façon la plus précise possible au moment de la commande. Ils sont indiqués de façon définitive dans chaque facture.

Les retraits de Cryptoactifs peuvent être effectués quotidiennement à la demande du Client par virement sur le compte bancaire – seulement pour les versements supérieurs à 100 € – ou en Cryptoactif – les minimums étant indiqués sur le Site pour chaque Cryptoactif.

## **11. PAIEMENT**

Le prix facturé au Client est le prix indiqué sur la confirmation de commande adressée par Just Mining.

Le prix des achats réalisés sur le Site est payable au comptant par un des moyens de paiement proposés sur le Site au moment de la commande effective. Conformément à l'article L. 221-14 du Code de la Consommation, le Client est explicitement averti de l'obligation de paiement de son achat dès lors que la commande est passée.

La commande validée par le Client ne sera considérée comme effective que lorsque le centre de paiement bancaire sécurisé aura donné son accord sur la transaction, le cas échéant, après acceptation de prise en charge du risque par l'assureur et, en tous les cas, lorsque le paiement aura été effectivement reçu par Just Mining.

Le Client garantit à Just Mining qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi et reconnaît que les informations données à cet effet valent preuve de son consentement à la vente comme à l'exigibilité des sommes dues au titre de la commande.

Just Mining se réserve le droit à tout moment et sans préavis de modifier les moyens de paiement acceptés et le montant de ses frais sur son Site.

Toute facture doit être réglée dans un délai de trente (30) jours à compter de sa date d'établissement.

Pour les Clients non-Consommateur, toute facture non réglée dans le délai de trente (30) jours donne lieu à l'application d'intérêts de retard au taux de trois fois l'intérêt légal. En vertu de l'article L441-10 du Code de commerce, les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

## **12. CONTESTATIONS ET RECLAMATIONS**

Les contestations parviennent à Just Mining par courriel (<[support@just-mining.com](mailto:support@just-mining.com)>) ou par courrier postal, le cachet de la poste faisant foi pour les envois par courrier, à l'adresse suivante :

5 Rue du Pré Chaudron, 57070, Metz, France

Le Client s'interdit de contester toute opération réalisée à l'initiative de l'un de ses représentants légaux dont la cessation de fonctions n'aurait pas été notifiée à Just Mining.

Le Client non-Consommateur dispose de quinze (15) jours calendaires, à compter de la réception de l'avis de confirmation pour effectuer toute contestation en rapport avec la commande.

Le Client Consommateur dispose du délai légal indiqué à l'article 17 « Garanties légales dues au Client consommateur » des présentes CG, ci-dessous.

## **13. REMBOURSEMENTS**

Quel que soit le moyen de paiement, les remboursements seront faits en euros ou en avoirs, au choix du client ; sauf dans le cas d'un paiement fait par un tiers prestataire qui permet qu'un remboursement soit fait par le même moyen utilisé pour le paiement.

## **14. OBLIGATIONS DE JUST MINING SUR LES PRODUITS**

- (a) Just Mining s'engage à mener à bien la réalisation des commandes du Client sur les Produits et Services, conformément aux règles de l'art et de la meilleure manière. À cet effet, il rassemblera les moyens nécessaires à la réalisation de la mission.
- (b) Just Mining s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art, à la réalisation de la mission et du présent accord. La présente obligation n'est, de convention expresse, que pure obligation de moyen.
- (c) Just Mining est dégagé de plein droit de tout engagement relatif au commencement d'exécution si :
  - (i) Les conditions de paiement n'ont pas été observées par le Client ;
  - (ii) Les renseignements, documents ou prestations dont la fourniture incombe au Client en vertu des présentes n'ont pas été livrés dans un temps raisonnable ;
  - (iii) En cas de force majeure telle qu'elle est prévue ci-dessus.
- (d) La prestation sera exécutée dans un délai raisonnable. Le respect de la durée raisonnable de la prestation sera conditionné aux délais de collecte d'informations auprès du Client et du respect de ses obligations contractuelles.
- (e) Le Client sera informé de tout événement susceptible de provoquer un retard dans

l'exécution des présentes.

## **15. OBLIGATIONS DE VIGILANCE**

Il est fait obligation à Just Mining, en raison de dispositions pénales sanctionnant la corruption ou le blanchiment de capitaux provenant d'un trafic de stupéfiants ou le blanchiment du produit de tout crime ou délit, de s'informer auprès de ses Clients pour les opérations qui lui apparaîtront comme inhabituelles, en raison notamment de leurs modalités, de leur montant ou de leur caractère exceptionnel au regard de celles traitées jusqu'alors par ces derniers.

Le Client s'engage à signaler à Just Mining toute opération exceptionnelle par rapport aux opérations habituellement enregistrées sur son compte et à lui fournir toute information ou document requis(e).

## **16. RESPONSABILITE – FORCE MAJEURE**

### **16.1. GENERALITES**

Just Mining décline toute responsabilité sur l'utilisation et l'affectation par le Client des sommes versées dans le cadre des Services et des Produits et ne peut en aucun cas voir sa responsabilité engagée du fait de détournement de fonds ou abus de biens sociaux commis par le Client.

Just Mining ne sera également pas responsable vis-à-vis du Client de toute perte ou dommage qu'il pourrait subir du fait du défaut de communication de son fait à Just Mining des informations précises concernant son compte ou de sa propre incapacité à conserver en toute sécurité la confidentialité de ses Identifiants.

Le Site peut contenir des liens hypertextes pointant vers d'autres sites Internet qui n'appartiennent ou ne sont pas contrôlés par Just Mining. Celle-ci n'exerce aucun contrôle sur le contenu, les chartes de protection des données personnelles ou les pratiques des sites tiers et décline toute responsabilité à cet égard. Just Mining n'est pas responsable de la disponibilité de ces sites et ressources externes et ne cautionne ni la publicité, ni les produits ou autres matériels figurant sur ces sites Internet ou ressources externes voire accessibles depuis ceux-ci.

La responsabilité de Just Mining ne pourra être engagée pour tout acte ou omission, inexécution, exécution partielle ou retard dans l'exécution de ses obligations en relation avec le dommage ou la perte subie directement ou indirectement par le Client du fait d'un acte ou d'une omission du Client ou de toute autre personne liée à ce dernier.

Just Mining ne pourra pas être tenue responsable envers un Client ou envers tout tiers d'une éventuelle dégradation, suspension ou interruption des Services et des Produits imputable à la force majeure telle que définie par la jurisprudence française constante en la matière, au fait d'un Client ou d'un tiers, ainsi qu'aux aléas inévitables pouvant découler de la technique, des fluctuations des cours des Cryptoactifs et de la complexité de la mise en œuvre des Services et des Produits.

Just Mining s'efforce de maintenir accessible le Site 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, mais n'est tenue à aucune obligation de résultat. Just Mining peut donc

interrompre l'accès au Site, notamment pour des raisons de maintenance et de mise à niveau. L'accès peut également être interrompu pour toute autre raison. Just Mining ne saurait en aucun cas être tenue responsable de ces interruptions et des conséquences qui peuvent en découler pour les Clients ou tous tiers. Il est rappelé par ailleurs que Just Mining peut mettre fin ou modifier les caractéristiques du Site à tout moment, et cela sans préavis. En aucun cas Just Mining ne saurait être tenue responsable d'une perte ou d'une détérioration de ces données.

Le Client convient que, quels que soient les fondements de sa réclamation, et la procédure suivie pour la mettre en œuvre, la responsabilité éventuelle de Just Mining à raison de l'exécution des obligations prévues au présent contrat sera limitée, pour les Services et les Produits fournis et tâches exécutées par Just Mining.

Just Mining ne garantit en aucun cas un quelconque niveau de recettes et de bénéfices au Client.

Just Mining n'est pas responsables (a) des pertes qui n'ont pas été causées par une faute de sa part, (b) des pertes commerciales (y compris les pertes de profit, bénéfice, contrats, économiques espérées, données, clientèle ou dépenses superflues), et (c) des pertes, indirectes ou consécutives, qui n'étaient pas prévisibles au jour de la conclusion des présentes.

La responsabilité de Just Mining ne peut être engagée en cas de mauvaise utilisation des Services et des Produits par le Client, de vol ou de compromission de ses informations de connexion.

En tout état de cause, la responsabilité susceptible d'être encourue par Just Mining au titre des présentes est expressément limitée aux seuls dommages directs avérés subis par le Client et imputables à Just Mining.

## **16.2. RESPONSABILITE SUR LES PRODUITS EN LIEN AVEC LE MINAGE ET L'ACTIVITE DE STAKING ET DE MASTERNODES, ET LOGICIELS**

Just Mining garantit la conformité de ses Produits en lien avec le Minage et l'Activité de Staking et de Masternodes et de ses Logiciels aux spécifications décrites dans la notice technique qui les accompagne. En conséquence, elle ne saurait être tenue responsable pour tout usage contraire aux spécifications de la notice technique.

Le Client assume toutes les responsabilités autres que celle de conformité des Produits et Logiciel aux spécifications contenues dans leur notice technique et notamment celles qui concernent :

- L'adéquation des Produits en lien avec le Minage et l'Activité de Staking et de Masternodes, à ses besoins ;
- L'exploitation des Produits en lien avec le Minage et l'Activité de Staking et de Masternodes, et Logiciel.

S'agissant des performances et résultats assurés par les Produits en lien avec le Minage et l'Activité de Staking et de Masternodes, et Logiciels, Just Mining est tenue d'une obligation de moyen et s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la meilleure rentabilité du dispositif vendu en fonction des Cryptoactifs en vigueur.

Les indications apportées par Just Mining sur la puissance dégagée par un Produit en lien avec le Minage et l'Activité de Staking et de Masternodes, sont évaluées sur la base de la technologie existante au moment de la vente de la machine avec une marge d'erreur de plus ou moins 10 %.

Le Client assume seul les éventuels dysfonctionnements et dommages dus à une modification du Logiciel réalisée par ses soins, même minime, effectuée avec ou sans l'autorisation de Just Mining.

Le Client reconnaît expressément avoir reçu de Just Mining toutes les informations nécessaires lui permettant d'apprécier l'adéquation des Produits en lien avec le Minage et l'Activité de Staking et de Masternodes, et Logiciels à ses besoins et de prendre toutes les précautions utiles pour leur mise en œuvre et leur exploitation.

Le Client est seul responsable du bon fonctionnement de son propre matériel, de la conformité de son environnement aux spécifications contenues dans la notice technique et de la qualité de son accès à l'Internet.

Il est rigoureusement interdit « d'overclocker », ou de modifier physiquement ou par logiciel les Produits en lien avec le Minage et l'Activité de Staking et de Masternodes, aux fins d'améliorer leurs performances. En cas de non-respect de cette interdiction, le Client ne bénéficiera d'aucune garantie sur les produits en lien avec le Minage et l'Activité de Staking et de Masternodes, et assumera l'intégralité des dysfonctionnements dudit Produit.

### **16.3. RESPONSABILITE EN CAS DE PERTE D'UN CRYPTO-ACTIF ET FORCE MAJEURE**

La responsabilité de Just Mining en lien avec son rôle de conservateur de Cryptoactif n'est pas engagée lorsque Just Mining peut prouver qu'une des conditions suivantes est remplie :

- L'évènement qui a entraîné la perte d'un ou plusieurs Cryptoactifs ne résulte pas d'un acte ou d'une omission de Just Mining ou d'un tiers auquel celle-ci a délégué la conservation, étant entendu que le transfert de Cryptoactifs à une plateforme de négociation ou un protocole DeFi ne saurait en aucun cas caractériser une délégation de conservation ; ou
- L'évènement qui a entraîné la perte d'un ou plusieurs Cryptoactifs ne saurait être imputable au fonctionnement de Just Mining en particulier lorsque l'évènement est lié ou est inhérent au fonctionnement de la Blockchain ou d'un Smart Contract pouvant reposer sur un dispositif électronique d'enregistrement partagé que Just Mining ne maîtrise pas.

### **16.4. FORCE MAJEURE**

Tout évènement indépendant de la volonté des Parties et qu'il est impossible raisonnablement de prévoir et de surmonter sera considéré comme un évènement de force majeure. Ainsi, Just Mining ne pourra être tenue responsable des retards ou inexécutions de ses obligations contractuelles résultant de la survenance d'évènements échappant à son contrôle, tels que notamment : fait du prince, perturbations météorologiques, absence ou suspension de la fourniture d'électricité,

foudre ou incendie, décision d'une autorité administrative compétente, guerre, troubles publics, actes ou omissions de la part d'autres opérateurs de télécommunications, ou autres événements hors du contrôle raisonnable de Just Mining. Toutes circonstances de cette nature intervenant après la conclusion des présentes CG et empêchant l'exécution dans des conditions normales des Services sont considérées comme cause d'exonération de tout ou partie des obligations des parties. En conséquence, la Société ne pourra être tenue pour responsable des interruptions des Services et des Produits qui en résulteraient.

## **17. GARANTIES LEGALES DUES AU CLIENT CONSOMMATEUR**

Tous les Produits de cold-wallet ou en lien avec le Minage fournis par Just Mining bénéficient de la garantie légale relative aux vices cachés prévue par les articles 1641 et suivants du Code Civil, valable pendant vingt-quatre (24) mois à compter de la découverte du défaut caché.

En cas de mise en œuvre de la garantie pour vices cachés, le Client peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code Civil.

En cas de non-conformité d'un Produit vendu, le Client bénéficie de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-9 et suivants du Code de la Consommation et valable pendant vingt-quatre (24) mois à compter de la délivrance du Produit. Il pourra ainsi retourner le Produit non conforme à Just Mining en vue de le réparer ou de l'échanger.

Le Client bénéficie en effet du choix entre la réparation ou le remplacement du Produit, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-10 du Code de la Consommation.

Le Client est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale éventuellement consentie.

Toutes les réclamations, demandes d'échange ou de remboursement doivent s'effectuer auprès de Just Mining.

En cas de défaut de fabrication dûment constaté, le remboursement du Produit interviendra sous un délai maximum de trente (30) jours.

Tous les composants de la machine sont garantis (24) vingt-quatre mois à l'exception des cartes qui sont garanties pendant douze (12) mois sauf défauts de fabrications, dans ce cas la garantie fournisseur de vingt-quatre (24) mois s'applique.

## **18. GARANTIE ET MAINTENANCE DU LOGICIEL**

La période de garantie du Logiciel s'étend sur l'ensemble de la période de garantie légale susmentionnée.

Pendant cette période, Just Mining garantit le Client contre toute survenance d'anomalies, incidents, erreurs ou défaut de fonctionnement. Just Mining s'engage à ce titre à remédier sans frais à l'incident détecté, identifié et reproductible par le Client.



Si la demande d'intervention est motivée par un incident non imputable au Logiciel, la présente garantie n'est pas applicable.

Le Client sera régulièrement tenu informé par les réseaux sociaux ou sur le site Internet <<https://www.just-mining.com>> des évolutions disponibles et applicables au Logiciel, ainsi que des conditions tarifaires et des modalités de téléchargement ou mise à disposition y afférent.

Pour tous les cas où la présente garantie ne s'applique pas, le Client peut faire appel aux Produits d'assistance, d'accompagnement et de maintenance de Just Mining selon les conditions tarifaires qui seront alors portées à sa connaissance.

## **19. RENONCIATION**

Le fait que l'une ou l'autre des Parties n'exerce pas l'un quelconque de ses droits au titre des présentes ne saurait emporter renonciation de sa part à son exercice, une telle renonciation ne pouvant procéder que d'une déclaration expresse de la Partie concernée.

## **20. OBLIGATIONS DU CLIENT**

- (a) Le Client collaborera avec Just Mining en vue de lui fournir, dans les meilleurs délais, toutes les informations jugées utiles et sollicitées, afin de réaliser une prestation réussie.
- (b) Le Client s'engage, dans son usage du Site, à respecter les lois et règlements en vigueur et à ne pas porter atteinte aux droits de tiers ou à l'ordre public.
- (c) Le Client est notamment seul responsable du bon accomplissement de toutes les formalités notamment administratives, fiscales et/ou sociales et de tous les paiements de cotisations, taxes ou impôts de toutes natures qui lui incombent, le cas échéant, en relation avec son utilisation du Site. La responsabilité de Just Mining ne pourra en aucun cas être engagée à ce titre.
- (d) Le Client reconnaît avoir pris connaissance sur le site des caractéristiques et contraintes, notamment techniques, de l'ensemble du Site. Il est seul responsable de son utilisation du Site.
- (e) Le Client est informé et accepte que la mise en œuvre du Site, des Services et des Produits nécessite qu'il soit connecté à Internet et que la qualité du Site, des Services et des Produits dépend directement de cette connexion, dont il est seul responsable.
- (f) Le Client s'engage à fournir à Just Mining toutes les informations nécessaires à la bonne exécution du Site. Plus généralement, le Client s'engage à coopérer activement avec Just Mining en vue de la bonne exécution des présentes CG.

## **21. CLOTURE DE COMPTE ET AUTRES DEMANDES DES CLIENTS**

Les demandes de clôture de compte ou autres seront faites par courriel aux adresses suivantes :

- Clôtures de compte : <[compliance@just-mining.com](mailto:compliance@just-mining.com)> ;
- Autres demandes : <[support@just-mining.com](mailto:support@just-mining.com)>.

Les demandes seront traitées dans un délai raisonnable.

Les clôtures de compte seront terminées et confirmées un mois après la demande.

Conformément à l'article L. 561-12 du Code monétaire et financier, les organismes financiers (dont les PSAN) sont tenus de conserver l'ensemble des documents et informations recueillis à l'égard de leur clientèle, y compris le bénéficiaire effectif, pendant 5 ans à compter de la rupture/cessation des relations d'affaires.

Les frais dus à Just Mining seront perçus et réglés en totalité avant clôture du compte du Client.

## **22. GARANTIE DU CLIENT NON-CONSOMMATEUR**

Sauf pour les Clients Consommateurs, chaque Partie garantit l'autre Partie contre toutes plaintes, réclamations, actions et/ou revendications quelconques que l'autre Partie pourrait subir du fait de la violation, par le Client de l'une quelconque de ses obligations ou garanties aux termes des présentes CG.

Chaque Partie s'engage à indemniser la Partie lésée de tout préjudice qu'elle subirait et à lui payer tous les frais, charges et/ou condamnations qu'elle pourrait avoir à supporter de ce fait.

## **23. COMPORTEMENTS PROHIBES**

Il est strictement interdit d'utiliser le Site, les Services ou les Produits aux fins suivantes :

- (a) L'exercice d'activités illégales, frauduleuses ou portant atteinte aux droits ou à la sécurité des tiers ;
- (b) L'atteinte à l'ordre public ou la violation des lois et règlements en vigueur ;
- (c) L'intrusion dans le système informatique d'un tiers ou toute activité de nature à nuire, contrôler, interférer, ou intercepter tout ou partie du système informatique d'un tiers, en violer l'intégrité ou la sécurité ;
- (d) L'envoi de courriels non sollicités et/ou de prospection ou sollicitation commerciale ;
- (e) Les manipulations destinées à améliorer le référencement d'un site tiers ;
- (f) L'aide ou l'incitation, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, à un ou plusieurs des actes et activités décrits ci-dessus ;
- (g) Monnayer, vendre ou concéder tout ou partie de l'accès au Site, aux Services et aux Produits, ainsi qu'aux informations qui y sont hébergées et/ou partagées ;
- (h) Et, plus généralement, toute pratique détournant le Site, les Services, et Produits à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été conçus.

Il est strictement interdit aux Clients de copier et/ou de détourner à leurs fins ou à celles de tiers le concept, les technologies et autre élément du Site.

Sont également strictement interdits :

- (i) Tous comportements de nature à interrompre, suspendre, ralentir ou empêcher

- la continuité des Services, des Produits et du Site ;
- (j) Toutes intrusions ou tentatives d'intrusions dans les systèmes de Just Mining ;
- (k) Tous détournements des ressources systèmes de Just Mining ;
- (l) Toutes actions de nature à imposer une charge disproportionnée sur les infrastructures de ce dernier ;
- (m) Toutes atteintes aux mesures de sécurité et d'authentification ;
- (n) Tous actes de nature à porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux de Just Mining ou de ses Clients ;
- (o) Et enfin, plus généralement, tout manquement aux présentes CG.

#### **24. SANCTIONS DES MANQUEMENTS**

En cas de manquement à l'une quelconque des dispositions des présentes CG ou, plus généralement, d'infraction aux lois et règlements en vigueur par un Client, Just Mining se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée et notamment de :

- (a) Suspendre ou résilier l'accès aux Services et aux Produits ;
- (b) Clôturer le compte du Client ;
- (c) Avertir toute autorité concernée ;
- (d) Engager toute action judiciaire.

#### **25. PROCEDURE D'ALERTE ET SIGNALISATION D'UN ABUS**

Vous êtes invité à signaler à Just Mining toute utilisation ou tentative d'utilisation frauduleuse de votre compte, du Site et/ou des Produits proposés dont vous auriez connaissance et notamment de tout message dont le contenu contreviendrait aux interdictions énoncées dans les présentes CG et plus généralement à toutes dispositions légales en vigueur.

Si vous pensez que votre compte ou vos informations de sécurité ont été compromis ou si vous avez connaissance d'une fraude, d'une tentative de fraude ou de tout autre incident de sécurité, y compris une attaque cybernétique, vous devez avertir Just Mining dès que possible par courriel au [fraude@just-mining.com](mailto:fraude@just-mining.com) et continuer à fournir des informations exactes et à jour pendant toute la durée de l'atteinte à la sécurité. Vous devez prendre toutes les mesures dont nous avons raisonnablement besoin afin de réduire, gérer ou signaler toute atteinte à la sécurité. Le défaut de collaboration rapide de la part du Client pourra être pris en compte dans notre détermination de la résolution appropriée de l'affaire.

Si vous estimez qu'il y a eu violation sur le Site d'un droit dont vous êtes titulaires, vous avez la possibilité de le signaler à Just Mining conformément à l'article 6-1-5 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 par courriel au [fraude@just-mining.com](mailto:fraude@just-mining.com) ou par courrier recommandé avec accusé de réception précisant les informations suivantes :

- (a) Si vous êtes une personne physique : nom, prénom, date de naissance, nationalité, domicile, profession ; si vous êtes une personne morale : forme,

dénomination sociale, siège social, organe représentant légalement ;

- (b) Une description précise du contenu litigieux et l'adresse URL précise à laquelle il se situe sur le Site ;
- (c) Les motifs pour lesquels ce contenu doit être retiré avec la mention des dispositions légales applicables.

## **26. PUBLICITE**

Just Mining se réserve la faculté d'insérer sur toute page du Site et dans toutes communications aux Clients tous messages publicitaires ou promotionnels sous une forme et dans des conditions dont Just Mining sera seule juge.

## **27. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Tous les logiciels, dessins, textes, images, enregistrement sonores, animations, marques (y compris le nom « Just Mining » et le logo Just Mining) et les autres œuvres incluses dans les prestations sont protégés par des droits de propriété intellectuelle et appartiennent à Just Mining. Ces droits sont réservés et aucun droit de propriété ne sera transféré au Client ou à des tiers.

Le Site est la propriété exclusive de Just Mining qui détient donc l'ensemble des droits de propriété intellectuelle y afférent. En conséquence, son contenu ne peut être modifié, copié, distribué, reproduit, téléchargé, affiché, publié, transmis ou vendu sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, en tout ou partie, sans l'accord écrit préalable de Just Mining.

L'ensemble des marques, brevets, modèles déposés et des droits d'auteurs attachés aux Produits fournis ou accessibles via le Site, ainsi que tous les autres droits de propriété intellectuelle et droits sur les bases de données relatifs à Just Mining, demeurent la propriété pleine et exclusive de Just Mining.

Lorsque, dans le cadre des présentes CG, le Client se rend auteur d'agissements susceptibles de porter atteinte aux droits précités, Just Mining se réserve la possibilité de prendre toutes mesures appropriées afin de faire cesser ces troubles. Just Mining se réserve également le droit de suspendre ou supprimer l'inscription du Client sur le Site ou de bloquer son accès.

La reproduction des documents communiqués dans le cadre de la prestation est uniquement autorisée aux fins exclusives d'information pour un usage strictement personnel et privé.

Si le Client constate une violation des droits précités, il est prié de notifier ces agissements en contactant Just Mining à l'adresse suivante : <[fraude@just-mining.com](mailto:fraude@just-mining.com)>.

## **28. LIENS ET SITES TIERS**

Just Mining ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de la disponibilité technique de sites Internet ou d'applications mobiles exploités par des tiers (y compris ses éventuels partenaires) auxquels le Client accéderait par l'intermédiaire du site.

Just Mining n'endosse aucune responsabilité au titre des contenus, publicités, Produits

et/ou Services disponibles sur de tels sites et applications mobiles tiers dont il est rappelé qu'ils sont régis par leurs propres conditions d'utilisation.

Just Mining n'est pas non plus responsable des transactions intervenues entre le Client et un quelconque annonceur, professionnel ou commerçant (y compris ses éventuels partenaires) vers lequel le Client serait orienté par l'intermédiaire du Site et ne saurait en aucun cas être partie à quelques litiges éventuels que ce soit avec ces tiers concernant notamment la livraison de Produits et/ou Services, les garanties, déclarations et autres obligations quelconques auxquelles ces tiers sont tenus.

## **29. LANGUE**

Les présentes CG sont rédigées en langue française, laquelle régit la relation contractuelle entre les parties. Éventuelles traductions sont purement indicatives et non contraignantes juridiquement. La version française prévaut sur toute traduction.

## **30. AUTONOMIE**

Si l'une quelconque des stipulations du présent accord est nulle, la stipulation concernée ne sera pas appliquée en raison de sa nullité mais les autres stipulations de l'accord resteront en vigueur.

## **31. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION**

Les présentes CG sont régies par la loi française.

### **31.1. POUR LES CLIENTS NON-CONSOMMATEURS**

Pour toutes contestations qui s'élèveraient entre le Client et Just Mining relativement à la formation, l'interprétation et à l'exécution des présentes, les Parties s'engagent à soumettre leur différend, préalablement à toute instance judiciaire, au médiateur suivant : Monsieur Christian BOS, LOR'MEDIATION, 12 Boulevard de Trèves, 57000, Metz, France.

La solution proposée par le médiateur ne s'impose pas aux Parties. Ce médiateur s'efforcera de régler les difficultés qui lui seront soumises et de faire accepter par les Parties une solution amiable, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de sa désignation. Les frais et honoraires relatifs à la procédure de médiation seront supportés par chacune des Parties en ce qui concerne le médiateur.

À défaut de médiation, les parties conviennent que le litige sera porté devant les tribunaux compétents.

Tout litige pouvant naître à l'occasion de sa validité, de son interprétation ou de son exécution sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris (France).

### **31.2. POUR LES CLIENTS CONSOMMATEURS**

Conformément aux dispositions en vigueur du Code de la consommation relatif à la médiation des litiges de consommation, Just Mining offre un recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation.

Le médiateur que Just Mining propose est LOR'MEDIATION. Dans les cas où Just Mining serait incapable de résoudre un différend en utilisant la procédure interne de

résolution des litiges de Just Mining (service client) ou si le Consommateur n'est pas satisfait de la solution proposée par le service client, et si sa plainte a été formée il y a moins d'un an, il peut adresser sa réclamation à LOR'MEDIATION:

- Par voie postale : 12 Boulevard de Trèves, 57000, Metz, France ;
- Par téléphone : au 03 87 50 81 51.

En toutes hypothèses, Just Mining :

- L'informer de son incapacité à résoudre le litige entre le Consommateur et Just Mining ; et
- Fournira à ce moment-là les informations prévues par la loi concernant son médiateur, y compris ses coordonnées, telles qu'exposées ci-dessus.

Le Consommateur peut utiliser la plateforme de résolution des litiges en ligne de la Commission européenne afin de résoudre le litige via : <<http://ec.europa.eu/odr>>.

Le Consommateur peut saisir, en application de l'article R.631-3 du Code de la consommation, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.

## **IV. CONDITIONS SPECIALES DE VENTE SUR LES SERVICES – ACTIVITES DE STAKING ET DE MASTERNODES ET ACTIVITES DEFI ET CROWDLOAN DE PARACHAINS**

### **1. CHAMP D'APPLICATION ET INTERPRETATION**

- (a) Les présentes Conditions Spéciales de Vente (ci-après « CSV ») ont pour objet de définir les modalités et conditions d'utilisation, ainsi que les droits et obligations des Clients dans le cadre de la souscription aux Services.
- (b) Elles entrent en vigueur à la date de leur mise en ligne sur le Site et sont dès lors opposables à tout Client ayant souscrit aux Services sur le Site, et ce pendant toute la durée de la relation contractuelle.
- (c) La souscription aux Services implique un consentement explicite sans réserve par ce dernier des présentes CSV.
- (d) L'acceptation, par le Client, des CSV comme indiqué ci-dessus ainsi que la version des CSV acceptées lors de la souscription des Services sont conservées et archivées dans les systèmes informatiques de façon inaltérable, sûre et fiable.
- (e) Nonobstant le (a) du présent article, en cas de conflit entre les clauses des présentes CSV et des CG en vigueur, les clauses des présentes CSV prévaudront.

### **2. SERVICES**

Dans le cadre de l'utilisation des Services proposés par Just Mining, le Client accepte que les intérêts générés par l'utilisation desdits Services (ci-après « Fonds Disponibles ») soient gérés par Just Mining tant que le Client n'en demande pas le retrait. Le service de Just Mining ne doit pas compromettre le droit du Client d'obtenir restitution des Fonds Disponibles. La restitution des Fonds Disponibles se fait à la demande du Client.

Il est possible que les clients de Just Mining soient éligibles aux Airdrops. Dans la mesure où les Airdrops sont entièrement à la discrétion de chaque protocole, Just Mining n'a aucune obligation de suivi des Airdrops ni de collecte des Airdrops pour le compte de ses clients. Toutefois, lorsque Just Mining collecte les Airdrops pour le compte de ses clients, cela impliquera une commission de prestation de service de collecte de Airdrops pouvant aller jusqu'à 10%. Une facturation dédiée sera envoyée aux clients bénéficiaires de Airdrops.

Pour les Services ci-dessous, Just Mining s'engage à fournir au Client ce qui suit :

- (a) L'achat des Cryptoactifs nécessaires, ou la fourniture de l'adresse de Wallet pour le dépôt des Cryptoactifs nécessaires par le Client si celui-ci possède déjà les Cryptoactifs idoines ;
- (b) La fourniture d'un outil de gestion des Cryptoactifs par le Client ;
- (c) La maintenance et intervention en cas de défaillance sur l'outil de gestion.

#### **2.1. ACTIVITES DE SECURISATION DE BLOCKCHAINS**

- (a) Masternodes

S'agissant de la souscription aux Masternodes par le Client, Just Mining s'engage par les présentes à fournir au Client le suivant :

- (i) L'achat de la Node sur le réseau ;
- (ii) L'installation et configuration de la Node ;

La mise en place de la Node assurée par Just Mining consiste en l'achat des Cryptoactifs nécessaires à l'obtention de la Caution inhérente à l'ouverture de la Node désirée par le Client (ou le dépôt des Cryptoactifs nécessaires pour le Staking par le Client si celui-ci possède déjà les Cryptoactifs idoines) ; en la configuration d'un VPS ; au téléchargement de l'infrastructure de la Node ; et en l'installation du Wallet permettant le dépôt de la Caution et la réception des profits.

(b) Staking

(i) Staking

La mise en place du Staking assurée par Just Mining consiste en l'achat ou le dépôt des Cryptoactifs à hauteur de la demande effectuée par le Client sur le Site ; au transfert des Cryptoactifs vers le portefeuille numérique ou la plateforme mise à disposition par le projet pour bénéficier des fonctionnalités inhérentes au Staking ; à la configuration et l'activation de cette fonctionnalité ; au monitoring et à la maintenance nécessaire pour garantir la bonne réception des récompenses sous la forme de Cryptoactifs.

Selon le Cryptoactif et le protocole, il est possible que Just Mining positionne une partie des Cryptoactifs sur des plateformes d'échange pour garantir un niveau raisonnable de liquidité afin de faciliter le Rachat par les Clients ou afin de trouver une performance qui sert au mieux les intérêts des Clients.

(ii) Pré-Staking

Le Pré-Staking consiste à bloquer des Cryptoactifs, contre rémunération, en amont du lancement du protocole. Une fois le protocole est lancé, les Cryptoactifs pré-stakés seront stakés sur ses validateurs, selon les modalités du Staking (cf. point (i)).

La mise en place du Pré-Staking assurée par Just Mining consiste en l'achat ou le dépôt des Cryptoactifs à hauteur de la demande effectuée par le Client sur le Site ; à la conservation des Cryptoactifs.

Le client peut demander à retirer (unstaker) ses Cryptoactifs pendant la période de Pré-Staking. Les modalités de retraits (unstaking) sont définies sur le Site.

Le Pré-Staking comporte des risques. Ils sont notamment liés :

- À la volatilité du Cryptoactif. Un projet en Pré-Staking est à son stade de testnet. À ce titre, la souscription à un Pré-Staking suppose un achat de Cryptoactifs présentant un risque de volatilité plus élevé. Le risque de perte en capital est présent. C'est ce risque plus élevé qui justifie le taux de rémunération élevé.
- Au contexte économique et financier

## 2.2.CROWDLOAN DE PARACHAINS



Les Parachains sont des chaînes secondaires à une Blockchain d'infrastructure qui dispose d'emplacements dédiés (slots), et d'un nombre limité, auxquels les Parachains peuvent se connecter. Pour effectivement se connecter, chaque Parachain ayant l'intention de disposer d'un slot doit remporter des votes participatifs (ou enchères) et, pour cela, demander aux utilisateurs de bloquer leurs Cryptoactifs pendant une période déterminée en sa faveur.

La Crowdloan désigne une opération de vote participatif (ou enchère) ouvert aux détenteurs de Cryptoactifs permettant à une Parachain donnée de remporter un emplacement donnant accès à la Blockchain d'infrastructure (Blockchain principale) pendant une période donnée. Dans ce cadre les Cryptoactifs déposés par les clients sont déposés sur un Smart Contract dédié qui restituent les Cryptoactifs à leurs propriétaires (i) au terme de la Crowdloan si celle-ci ne remporte pas l'emplacement ou (ii) au terme de la période d'utilisation du slot par la Parachain. Dans l'hypothèse où la Parachain ne remporte pas l'emplacement, l'opération de Crowdloan se termine au terme de la dernière votation sur laquelle la Parachain a décidé de contribuer.

Une Parachain peut décider de se positionner sur plusieurs opérations de vote pour multiplier ses chances de remporter un emplacement.

Le client qui souscrit à un Crowdloan de Parachain donne mandat à Just Mining d'agir en son nom et pour son compte afin de transférer les Cryptoactifs lui appartenant afin de les mettre sur une enchère de Crowdloan, ce qui implique un transfert desdits Cryptoactifs sur un Smart Contract dédié du réseau où se tient la Crowdloan Parachain de son choix.

Les choix et les modalités de participation à chaque Crowdloan Parachain se trouvent sur le Site de Just Mining.

Une fois déposés sur le Smart Contract dédié à cet effet, les Cryptoactifs sont indisponibles (i) jusqu'à la fin des enchères si le projet ne remporte pas les enchères ou (ii) jusqu'à la fin de la période prédéterminée (comme indiqué sur le Site) si le projet pour lequel le Client souscrit au Crowdloan remporte les enchères. Les récompenses (« rewards ») créditées sur le compte du Client seront disponibles mais le Client ne pourra pas retirer les Cryptoactifs initialement déposés avant l'issue de la période de blocage prédéfinie par chaque Parachain.

Le client est informé et prend conscience que la votation se déroulant on-chain il se peut qu'il y ait des circonstances exceptionnelles, imprévisibles, irrésistibles et indépendantes de la volonté de Just Mining comme le délai ou des erreurs du protocole de votation ou d'autres erreurs qui peut affecter la capacité de Just Mining d'exécuter entièrement ou partiellement la contribution.

Les Crowdloans de Parachain comportent des risques. Ils sont notamment liés :

- À une éventuelle défaillance du Smart Contract (risque de contrepartie) ;
- À la liquidité du Cryptoactif détenu par le Client (risque de liquidité) ;
- À la volatilité du Cryptoactif (risque de perte en capital) ;
- Au contexte économique et financier ;

- À un éventuel échec du projet de Parachain.

### 2.3. ACTIVITES DEFI

Les Activités DeFi et CeFi consistent notamment mais non exclusivement en la fourniture, par Just Mining, d'une prestation en lien avec le souhait du Client de procéder à une transaction de prêt-emprunt des Cryptoactifs qu'il détient (le « **Lending** »).

S'agissant des transactions de Lending que le Client souhaite réaliser, Just Mining s'engage à fournir au Client ce qui suit :

- (a) L'achat des Cryptoactifs nécessaires pour le Lending, ou le dépôt des Cryptoactifs nécessaires pour le Lending par le Client si celui-ci possède déjà les Cryptoactifs idoines, sur le Wallet prévu à cet effet ;
- (b) La fourniture d'un outil de gestion des Cryptoactifs pour le Lending par le Client ;
- (c) La maintenance et intervention en cas de défaillance sur l'outil de gestion ;
- (d) La mise en place d'un environnement adapté pour sa gestion.

Le Client donne mandat à Just Mining d'exécuter en son nom et pour son compte une ou plusieurs instructions de transferts de Cryptoactifs dans le cadre des Activités DeFi et CeFi du Client et notamment de son activité de Lending.

Dans ce cadre, le Client est informé et reconnaît que le rôle de Just Mining consiste à fournir un service de réception-transmission d'ordres sur Cryptoactifs tel que visé à l'article D. 54-10-1, 5-1 du Code monétaire et financier.

Le Client est informé et reconnaît que par les présentes CSV il donne mandat à Just Mining d'agir en son nom et pour son compte afin de transférer les Cryptoactifs lui appartenant afin de les mettre à la disposition des différents protocoles DeFi et des intermédiaires que le Client aura sélectionné sur la base des informations de marché qui lui sont communiquées à titre purement informatif par Just Mining ou tout autre tiers.

Selon les exigences de chaque protocole, Just Mining peut être amenée à convertir les Cryptoactifs déposés ou achetés lors de la souscription en d'autres Cryptoactifs. À cette fin, Just Mining peut être amenée à convertir le Stablecoin de souscription en l'une des Cryptoactifs suivant : USDT, DAI, BUSD, UST, TUSD, USDP, USDC, GUSD, SUSD, USDN, Frax (cette liste est susceptible d'être mise à jour). De même concernant le Lending d'ETH, Just Mining peut également être amenée à convertir les ETH de souscription en l'une des Cryptoactifs suivant : WETH, bETH, sETH, aETH, rETH, ankrETH, stETH (cette liste est également susceptible d'être mise à jour).

Just Mining transmettra les ordres des Clients aux protocoles énoncés dans la liste ci-dessous, qui pourra être mise à jour :

AAVE, BELLA, Compound, BlockFi, BSC LP, Convex, AAVE AMM, PancakeSwap, Celsius, Anchor, CURVE, Nexo, Genesis Trading, Swissborg, Nexo, sushi, StakeDAO, Venus.

Les transactions relatives aux Activités DeFi et CeFi comportent des risques qui sont fonction de la nature même du Cryptoactif concerné aussi bien que du Smart Contract concerné.

Ils sont notamment liés :

- Au protocole DeFi (risque de contrepartie) ;
- Au marché sur lequel le Cryptoactif est négocié ;
- À la liquidité du Cryptoactif détenu par le Client (risque de liquidité) ;
- À la volatilité du Cryptoactif
- Au contexte économique et financier.

En tout état de cause, l'attention est attirée sur le fait que les Activités DeFi et CeFi sont susceptibles de comporter un risque de perte (partielle ou totale) des Cryptoactifs transférés sur instruction des Clients. Pour atténuer ce risque, Just Mining s'engage à ne pas engager plus de 30% des Cryptoactifs sur un seul protocole DeFi. La responsabilité de Just Mining étant limitée à la bonne exécution des instructions de transfert dans le cadre du service de réception-transmission d'ordres sur Cryptoactifs.

Des informations générales de nature non contractuelle ou précontractuelle sont susceptibles d'être communiquées par Just Mining sous la forme d'un courriel ou d'une notification publiée sur le Site.

Ces informations ne se substituent en aucune manière aux diligences que le Client est tenu de conduire.

### **3. COMMANDE ET PRIX**

#### **3.1. COMMANDE**

- (a) Il appartient au Client de sélectionner sur le Site les Services qu'il désire commander et acheter, selon les modalités du Site et des CG/CSV.
- (b) L'acceptation de la commande et le commencement d'exécution des présentes CSV par Just Mining résulte de la validation de la commande par le Client.
- (c) Toute commande ayant donné lieu à un commencement d'exécution des présentes CSV peut ouvrir droit au versement d'un acompte dont le montant est communiqué par Just Mining.

#### **3.2. FRAIS DE CONVERSION ET D'INSTALLATION**

Dans le cas d'un achat de Cryptoactifs, pour l'Activité de Staking ou de Masternodes ou de Crowdloan de Parachain ou pour les Activités DeFi et CeFi, le Client paiera des frais de conversion, tels que traités dans le point III.10.2 ci-dessus, ainsi que des frais d'installation, qui sera majoré de la TVA au taux en vigueur.

#### **3.3. COMMISSION DE PRESTATION DE SERVICES**

La rémunération versée au Client est nette des commissions de prestations de services.

Les commissions de prestation de services sont prélevées selon les modalités ci-dessous :

- (a) Pour les activités de Staking, de Pré-staking, de Masternodes et de Crowdloan de Parachain, le Client paiera, à titre de commissions de prestation de services, un pourcentage sur les gains (rewards) générés, pourcentage qui est variable en fonction du Service et affiché sur le Site. Ces commissions de prestation de services facturées par Just Mining seront majorées de la TVA au taux en vigueur.
- (b) Pour les activités DeFi et CeFi et notamment le Lending, Just Mining se rémunère sur la différence entre le taux d'intérêt perçu auprès des différents protocoles utilisés et le taux d'intérêt (APR) versé aux Clients.

#### **4. RACHAT**

##### **4.1. MASTERNODES**

- (a) Dans le cas d'un Rachat anticipée à l'initiative du Client, ce dernier recevra le montant de sa Caution par équivalent en Cryptoactif de la Node choisie par le Client, après que, le cas échéant, la période de blocage du protocole soit respectée.
- (b) Le Client s'engage à laisser à Just Mining le délai de traitement requis, afin que Just Mining puisse accomplir les diligences nécessaires aux demandes du Client.

##### **4.2. STAKING ET LENDING**

- (a) Dans le cas d'un Rachat anticipée à l'initiative du Client, Just Mining lui restituera les Cryptoactifs déposés, après que, le cas échéant, la période de blocage du protocole soit respectée.
- (b) Le Client pourra demander un Rachat à tout moment. Toutefois, il reconnaît que certains projets peuvent disposer de délais particuliers. Le délai de Rachat est affiché dans les conditions propres à chaque Staking, Pré-Staking ou Lending sur le Site, également acceptées par le Client lors de la souscription. En cas d'évolution majeure des modalités inhérentes au Service choisi par le Client, Just Mining en informera le Client. Toutefois, ce dernier reconnaît que ces changements pouvant intervenir sont indépendants de la volonté de Just Mining. En conséquence, Just Mining en saurait voir sa responsabilité engagée sur un tel motif.